

Image not found or type unknown



Ma concubine et moi sommes séparés, mes parents étaient garants

Par **Pascou25**, le **26/03/2008** à **12:53**

J'étais locataire d'un appartement avec ma concubine depuis juin 2007.
Nous venons de nous séparer et ma concubine a gardé cet appartement.
Mes parents se sont portés caution pour moi.
Comment peuvent-ils ne plus être caution de cet appartement?